

Transformer les plantes à parfum aromatiques et médicinales [F63101]

Organisez l'atelier et réalisez les opérations liées à la de transformation de plantes à parfum aromatiques et médicinales

Catégorie(s) :

Transformation alimentaire & Bien-être
Végétaux



Objectifs

Valoriser et préserver les propriétés des plantes de cueillette en respectant la réglementation de la commercialisation dans les secteurs des compléments alimentaires et alimentaires ;
Valoriser les plantes à parfum aromatiques et médicinales en herboristerie et des plantes sauvages comestibles sur le plan nutritionnel.

Contenu

Découverte de la pharmacognosie, de la pharmacie galénique, de la gemmothérapie et des principes fondamentaux d'extraction ;
Conception d'un atelier de transformation et réalisation de macérât hydro alcooliques ;
Identification de plantes sèches et appréciation de leurs qualités organoleptiques (odeur, couleur, saveur...) ;
Découverte de la route des toxines (drainage et fabrication d'une tisane) et des critères de qualité d'une tisane thérapeutique (stress oxydatif et déséquilibre acido-basique, phyto-micronutriments et impact sur la santé, impact d'une alimentation riche en végétaux sur les maladies chroniques) ;
Connaissances de réglementations en vigueur : hygiène et traçabilité, complément alimentaire, étiquetage alimentaire et déclaration nutritionnelle/plan de maîtrisesanitaire/ étiquette nutritionnelle/ BPF et marche en avant.

Modalités pédagogiques

Formation hybride :
Présentiel : 96 h
Distanciel : 14h

Compléments d'informations

Moyens pédagogiques et techniques : 1 atelier de transformation, 1 jardin pédagogique en PPAM BIO, salles de transformation et formateurs spécialisés en PPAM- Intervenants professionnels.
Sessions programmées de Septembre à Octobre.
Prévoir un stage complémentaire de 35 heures chez un professionnel de la transformation des PPAM partenaire du centre de formation.
La validation de cette formation certifie l'acquisition d'un des blocs de compétences constitutif du BP Responsable d'Entreprise Agricole.

Informations pratiques

Durée : 110 heures
Tarif : 1 440 € TTC
Financement : CPF, Autres
Localisation : Auvergne-Rhône-Alpes
Lieu : Lempdes (63)

Cette fiche de formation est une offre du collectif *Devenir Paysanne Paysan* qui est une marque déposée.
www.devenir-paysan.fr

